

COMMUNE DE BONALÉA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°005/AONO/C- BONALEA/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021 POUR CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH A LA CHEFFERIE DE MIANG ET AU CARREFOUR EEC KAKE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget communal, exercice 2021, le Maire de la Commune de Bonaléa, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH A CHEFFERIE DE MIANG ET AU CARREFOUR EEC KAKE dans la Commune de Bonaléa, Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- La foration ;
- L'équipement ;

- La fourniture et la pose de la pompe ;
- Les essais ;
- La construction du mur de protection avec portillon métallique ;
- L'analyse de l'eau ;
- La formation de l'équipe d'entretien.

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de chaque opération est de 8 500 000 (Huit millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux ou de la date indiquée dans ledit ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux font l'objet de deux (02) lots.

LOT 1: CHEFFERIE DE MIANG

LOT 2 : CARREFOUR EEC DE KAKE

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais ayant les capacités administratives, techniques et financières requises. Aucun Soumissionnaire ne gagnera plus de deux (02) lots. Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.

7. Financement

Les prestations objet du présent appel d'offres sont financées par la Budget communal de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au

Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ;
Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55, dès
publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au
Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ;
Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55 dès
publication du présent avis, contre versement d'une somme non
remboursable de 25 000 (vingt-cinq mille) francs CFA payable à
la Recette Municipale de la Commune de Bonaléa.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07)
exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées
comme telles, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la
Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 /
696 48 69 09 / 699 05 39 55 au plus tard le 09 Février 2021 à
11 heures, heure locale, et devra porter la mention :

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 05/AONO/C-BONALEA/CIPM/2021 DU 18 JANVIER 2021
POUR CONSTRUCTION DES FORAGES A PMH A LA CHEFFERIE DE MIANG ET
AU CARREFOUR EEC DE KAKE, DANS LA COMMUNE DE BONALEA,
DEPARTEMENT DU MOUNGO
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces
administratives, une caution de soumission établie par une
banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des
finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un
montant de 170 000 (Cent soixante-dix mille) Francs CFA, et
valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale
de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif

requisites doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet, ...) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 09 Février 2021 à 12 heures, heure locale, par la Commission interne de passation des marchés auprès de la Commune de Bonaléa, à la Mairie de Bonaléa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera au triple plan : administratif, technique et financier, selon les critères éliminatoires et les critères essentiels, et suivant le système binaire (oui/non).

Critères éliminatoires :

Il s'agit de :

- L'absence de la caution de soumission ;
- La présence de fausse déclaration ou de pièce falsifiée ;
- L'obtention d'une note inférieure à 78.95% à l'évaluation (15 oui sur 19);

- Le non-respect de 2 (deux) critères essentiels sur les 4 (quatre) ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- L'absence d'un sous-détail de prix unitaire ou forfaitaire ;
- La non-conformité du modèle de soumission.

Critères essentiels :

Les critères essentiels relatifs à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- La situation financière ;
- L'expérience ;
- Le personnel d'encadrement ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels.

Chacun de ces critères est validé après satisfaction de :

- 50% des conditions au moins, pour les critères à deux (02) sous-critères ;
- 70% des conditions au moins, pour les critères à trois (03) sous-critères ;
- 75% des conditions au moins, pour les critères à plus de trois (03) sous-critères.
- L'évaluation financière consistera d'abord à l'analyse de la cohérence des prix dans le
 - Bordereau des prix unitaires, le Détail quantitatif et estimatif et les Sous-détails des prix
 - unitaires et/ou forfaitaires, puis à la vérification des calculs afin de déterminer le montant réel des offres.

15. Attribution

L'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 699 05 39 55.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BONALÉA: AVIS DE
CONSULTATION N° 001/AC/C-
BONALEA/CIPM/2021 DU 14
JANVIER 2021 POUR
L'EQUIPEMENT EN MATERIEL
MEDICAL DU CSI I)E**

BESSOUNGKANG, DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public (BIP) et du Budget de la Commune de Bonaléa. exercice 2021, le Maire de ladite Commune, Autorité Contractante, lance pour le compte de sa Commune, un avis de consultation pour l'équipement en matériel médical du CSI de Bessoungkang, dans la Commune de Bonaléa. Département du Moungo, Région du Littoral.

2. Consistance des prestations

Les prestations de la présente consultation comprennent. pour chaque lot. La fourniture du matériel médical suivant :

- Lit d'hospitalisation (06)
- Matelas (08) ;
- Table de chevet (06) :
- Berceau (02) ;
- Potence (03) :
- Table d'accouchement (01) ;
- Table d'examen (0 1)
- Chariot de soins (01) ;
- Plateau rectangulaire (03) ;
- Urinoir (05) ;
- Armoire de rangement métallique (01) :
- Boite de curetage (01) ;
- Pèse bébé avec toise (01) :
- Pèse personne avec toise (01) :
- Boite d'accouchement (01) :
- Stérilisateur (01) :
- Foetoscope doppler (01) :
- Tensiomètre manuel (01) :

- Stéthoscope double face (01) ;
- Oscope (01).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de 8 000 000 (Huit millions) francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai de livraison des prestations objet de la présente consultation est de deux (02) mois calendaire au CSI de Bessoungkang

5. Allotissement

Les prestations font l'objet d'un lot unique.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est réservée aux entreprises de droit camerounais. NB : Toutefois, les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation.

7. Financement

Les prestations objet de la présente consultation sont financées par le BIP. exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa. B.P. 94 Xkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 696 48 69 09 699 05 39 55. dès publication du présent avis. Les entreprises ayant des travaux abandonnés ou en cours de réalisation ne pourront pas prendre part à la consultation

9. Acquisition du dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa. B.P. 94 Nkapa ; Tel : Tel : 652 02 68 57 696 48 69 09 ' 699 05 39 55, dès publication du présent avis. contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de

20 000 (vingt mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de Souza.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa (Recette Municipale à Souza), au plus tard le 05 FEVRIER 2021 à 12 heures (heure limite) et devra porter la mention:

**AVIS DE CONSULTATION N°001/AC/GBONALEA/CIPM/2021 DU 14 JANVIER
2021**

**OUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CSI I)E BESSOUNGKANG,
DANS LA COMMUNE DE BONALEA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU
LITTORAL**

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 160 000 (Cent soixante mille) francs CFA délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une Autorité administrative.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de demande cotation sera déclarée irrecevable. notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une Banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier entraînera le rejet pur et simple de l'offre.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis aura lieu le 05 FEVRIER 2021 à 13 heures et se fera en un temps par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Bonaléa. à la Recette Municipale de Souza.

Les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluation

a) Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce dans l'offre ;
- Usage de faux documents ou de documents scannés ;
- Note inférieur à 16/20.

b) Critères essentiels

- Situation financière ;
- Expérience (références) ;
- Présentation de l'offre.

14. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera la lettre-commande au soumissionnaire dont l'offre sera jugée conforme aux prescriptions de la Demande de Cotation et qui présentera l'offre financière évaluée la moins disante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt dix (90) jours à compter de la date de dépôt de celles-ci.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat du Maire de la Commune de Bonaléa, B.P. 94 Nkapa ; Tel : 652 02 68 57 / 696 48 69 09 / 694 18 98 22.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

BONALEA le 14 Janvier 2021

Le MAIRE

MPOCKO Ernest

**COMMUNE DE GALIM TIGNERE:
AVIS APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 04/AONO/R-AD/D-
FD/C-GT/SG /SIGAM/CIPM-
CGT/2021 du 13 JAN 2021
RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE
TRACTOPELLE MULTIFONCTION A
LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE,
DEPARTEMENT DE FARO ET DEO
REGION DE L'ADAMAOUA. (EN
PROCEDURE D'URGENCE)**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution de la prestation liée à

l'acquisition d'une tractopelle multifonction pour le compte de la Commune de GALIM-TIGNERE, le Maire de la commune de GALIM-TIGNERE, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution desdites prestations.

2. Consistance des prestations

Les prestations objets de ce marché consistent en l'acquisition d'une tractopelle multifonction pour le compte de la Commune de GALIM-TIGNERE.

3. Coût prévisionnel

Le cout estimatif des prestations est de cent millions (100 000 000).

4. Délai de livraison

Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours ouvrables aux entreprises désireuses d'y participera compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maitre d'Ouvrage pour la réalisation de cette prestation est de trois (03 mois). Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droit camerounais ayant une expérience avérée dans la fourniture des équipements similaires. Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations objets de cet appel d'offre sont financés par le Budget d'Investissement du Ministère de la Décentralisation et du Développement Local ; Exercice 2021, pour un cout

estimatif de : cent millions (100 000 000).

7. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Service Technique de la Mairie de GALIM-TIGNERE dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de GALIM-TIGNERE d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier.

9. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais, en (07) sept exemplaires dont 1 original et 06 (six) copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offre, devra être déposée service technique de la Mairie de GALIM-TIGNERE au plus tard le 09 FEV 2021 à 13 heures heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/R-AD/D-FD/C-GT/SG /SIGAM/CIPM-CGT/2021 du 13 JAN 2021 RELATIF A L'ACQUISITION D'UNE TRACTOPELLE MULTIFONCTION A LA COMMUNE DE GALIM-TIGNERE, DEPARTEMENT DE FARO ET DEO REGION DE L'ADAMAOUA. (EN PROCEDURE D'URGENCE) « A N'OUVRIR QU'EN SÉANCE DE DÉPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de deux millions francs (2 000

000 FCFA) et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

11. Recevabilité des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, contenus dans une enveloppe fermée et scellée dont :

- > L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;
- > L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;
- > L'enveloppe G contenant l'Offre financière (Volume 3).

Les offres ainsi présentées seront placées sous simples enveloppe, fermée et scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause. Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique.

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et/ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres Elles doivent dater de moins de trois mois (03 mois) précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 09 FEV 2021 dès 14 heures par la Commission Inteme de Passation des Marchés Publics de la Commune de GALIM-TIGNERE.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix

ayant une parfaite connaissance du dossier.

13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en (03) trois étapes :

1ère étape : vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire ;

– 2ème étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes

– 3ème étape : vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes. Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

1- Absence d'une pièce administrative après épuisement du délai supplémentaire de 48h

2- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;

3- Absence d'un prix unitaire quantifié ou encore la description d'un prix unitaire proposé non conforme aux spécifications du CCTP ;

4- Note technique inférieur à 70% de critères essentiels;

5- De la non-conformité aux spécifications techniques majeures des matériels commandés

6- L'entreprise ne doit pas figurer sur la liste des entreprises interdites de prester par le Ministre Délégué à la Présidence chargé des marchés publics.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins trois(03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats

porteront à titre indicatif sur :

- 1- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site et suivant le modèle joint en annexe ;
- 2- Chiffre d'affaire des deux (02) dernières années ;
- 3- Le service après vente;
- 4- La disponibilité des pièces de rechange
- 5- Attestation de solvabilité bancaire supérieure ou égale à cent millions (100 000 000) F CFA ;
- 6- Référence de l'entreprise dans le domaine de livraison des engins adéquat ;
- 7- Preuves d'acceptation des conditions du marché.

NB : Seuls les soumissionnaires ayant obtenu 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

15. Durée de validité des offres

Les offres doivent demeurer valables pendant la période spécifiée dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres à compter de la date de remise des offres fixée par l'Autorité Contractante, en application de l'article 23 du RGA0. Une offre valable pour une période plus courte sera rejetée par l'Autorité Contractante comme non conforme.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Commune de GALIMTIGNERE aux jours et heures ouvrables.

GALIM-TIGNERE le 13 Janvier 2021
Le MAIRE

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NGAOUI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 02/AONO/C-
NGAOUI/CIPM/SG/2020 DU 11 JAN
2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE DEUX
(02) CENTRES PRESCOLAIRES
COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT
A ALHAMDOU (LOT1) ET A
DANMABIA (LOT2) DANS LA
COMMUNE DE NGAOUI,
DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION
DE L'ADAMAOUA. « EN PROCEDURE
D'URGENCE »**

1. Objet

Dans l'exécution de budget d'investissement public, le Maire de la Commune de NGAOUI, Autorité Contractante, lance un Appel

d'Offres National ouvert POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DÉPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Préparatoires et Étude
- Terrassement
- Fondations ;
- Maçonnerie – élévation ;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiseries métallique et bois ;
- Électricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Coût prévisionnel 8 000 000 (huit millions) pour chacun des lots.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de quatre (04) mois.

5. Allotissement

deux lots.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toutes entreprises ou sociétés de Bâtiment et de travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissements Publics de la République du

Cameroun, l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui. TEL : 696 08 97 15

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui TEL ; 696 08 97 15 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA par lot à la Recette Municipale de Ngaoui.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en Six (06) exemplaires dont l'original et cinq (05) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui.TEL : 696 08 97 15 au plus tard le 15 FEV 202 à 13 heures, et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/C-NGAOUL/CIPM/2021 du 11 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DEUX (02) CENTRES PRESCOLAIRES COMMUNAUTAIRE RESPECTIVEMENT A ALHAMDOU (LOT1) ET A DANMABIA (LOT2) DANS LA COMMUNE DE NGAOUI, DEPARTEMENT DU MBERE. REGION DE L'ADAMAOUA. À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAG. d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA par lot et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 15 FEV 2021 à 14 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle de cérémonie de la Mairie de Ngaoui. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, ayant une bonne connaissance de ces offres.

14. Critères d'évaluation

Principaux critères éliminatoires

- La présentation de l'offre (conformité de l'offre par rapport aux prescriptions du DAO, pièces dans I ordre et intercalaires de couleur) ;
- L'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier rang ou une compagnie d assurance agréées par le Ministère chargé des Finances ;

- L'absence des autres pièces administratives au-delà de 48 heures;
- L'absence d'un sous détail du prix dans l'offre financière ;
- La non-conformité de l'offre technique au DAO.

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Les principaux critères de qualification

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Le chiffre d'affaires oui/non ;
- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières oui/non ;
- Les références de le cocontractant oui/non ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
- L'expérience du personnel d'encadrement oui/non.
- Le non-respect de deux critères entraîne élimination de l'offre.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera la marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moi-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

Un candidat peut être attributaire de deux lots.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant

quatre-vingt-dix jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat général de la Commune de Ngaoui sis à la Mairie de Ngaoui Tél: 696 08 97 15 ou à la DDTP du Mbéré.

NGAOUI le 11 Janvier 2021

Le MAIRE

ABDOURAMANOU LABI

**COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM-
MGA/2021 DU 20 JAN 2021 POUR
LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE
MATERNELLE DE NGASSIRI,
COMMUNE DE MEIGANGA,
DEPARTEMENT DU MBERE, REGION**

DE L'ADAMAOUA

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc Maternel à l'Ecole Maternelle de NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

LOT 100 TRAVAUX PREPARATOIRE-ETUDES

LOT 200 TERRASSEMENT

LOT 300 FONDATIONS

LOT 400 MAÇONNERIE ELEVATION

LOT 500 CHARPENTE – COUVERTURE

LOT 600 MENUISERIE METALLIQUE

LOT 700 MENUISERIE BOIS

LOT 800 PLOMBERIE SANITAIRE

LOT 900 ELECTRICITE

LOT 1000 PEINTURE ET REVETEMENT

LOT 1 100 V.R.D

3. Coût prévisionnel

Le .coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt-cinq millions (25 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par te Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, au Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétariat Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : Quarante mille (40 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont 01 original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA : au plus tard le 24 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 04/AONO/C-MGA/CIPM/2021 DU 20 JAN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC MATERNEL A L'ECOLE MATERNELLE DE NGASSIRI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de cinq cent mille (500 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Cinq cent mille (500 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de

réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE le 24 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

1. Les principaux critères éliminatoires sont ;

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets:
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2- Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;

- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPA0.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPA0.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

**COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 03/AONO/C-**

MGA/CIPM/2021 1 DU 20 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un logement d'astreinte pour enseignant à l'Ecole Publique de LOKOTI, Commune de Meiganga, Département du Mberé., Région de l'Adamaoua,

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

1. Travaux préparatoires et études
2. Terrassement
3. Fondations
4. Maçonnerie – Elévation
5. Charpente – Couverture-plafond
6. Menuiserie Métallique
7. Menuiserie bois
8. Latrine
9. Électricité
10. Peinture
11. Voiries et Réseaux Divers (VRD).

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : dix-sept millions (17 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Quatre (04) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux-objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, auprès du Secrétaire Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de: Trente-quatre mille (34 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept) exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard le 24 FEV 2021 à 14 heures et devra

porter la mention ;

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/C-
MGA/CIPM/202 1 DU 20 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN LOGEMENT D'ASTREINTE POUR ENSEIGNANT A
L'ECOLE PUBLIQUE DE LOKOTI, COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT
DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA.
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de trois cent quarante mille (340 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

, Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis.et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du MBERE le 24 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres les concernant.

14. Critères d'évaluation

1. Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées,
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des

candidats porteront à titre indicatif sur ;

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPA0.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPA0.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Melganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. : 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE
ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE MEIGANGA: AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE, GROUPE 2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021, le Maire de la Commune de MEIGANGA, Autorité Contractante, lance, un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour la construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Groupe 2 de LOKOTI (COMMUNE DE MEIGANGA)

2. Consistance des prestations

Les travaux et les prestations objet du présent Dossier d'Appel d'Offres comprennent tous les ouvrages prévus au cadre du détail quantitatif et estimatif, notamment les opérations suivantes :

1. Travaux préparatoires-études
2. Terrassement
3. Fondations
4. Maçonnerie – Elévation
5. Voiries et Réseaux Divers (VRD).
6. Menuiserie Métallique
7. Électricité
8. Peinture

5. Charpente – Couverture-plafond

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : Vingt et un millions (21 000 000 FCFA)

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage, pour l'exécution du projet objet du présent Appel d'Offres est de : Trois (03) mois

5. Allotissement

Les travaux sont en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais et spécialisées dans le domaine considéré.

7. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire N°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de MEIGANGA, du Secrétariat Général de la Commune, Tel. : 693 86 33 33, dès publication et affichage du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de MEIGANGA auprès du Secrétaire Général, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de : quarante-deux mille (42 000 FCFA), payable à la Recette Municipale de MEIGANGA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en 07 (sept)

exemplaires dont l'original et 06 (six) copies marqués comme tels, devra parvenir auprès du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA ; au plus tard le 23 FEV 2021 à 14 heures et devra porter la mention :

«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 02/AONO/C-MGA/CIPM-MGA/2021 DU 19 JANV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE, GROUPE 2 DE LOKOTI. COMMUNE DE MEIGANGA, DEPARTEMENT DU MBERE, REGION DE L'ADAMAOUA

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier rang ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans le DAO, d'un montant de : Quatre cent vingt mille (420 000 FCFA) et valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de la validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service compétent ou une autre autorité administrative (préfet, sous-préfet...) Conformément aux stipulations du règlement particulier de l'appel d'offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de 03 (trois mois) précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de

l'avis d'appel d'offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère Chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, et l'absence d'une pièce administrative après épuisement d'un délai de 48 heures.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres Administratives, Techniques et Financières sera effectuée en un Seul temps dans la salle de réunion de la Délégation Départementale du MINEPAT du Mbéré le 23 FEV 2021 à partir de 15 Heures, heure locale, par la Commission Interne de Passation-dés Marchés auprès de la Commune de Meiganga siégeant en présence de tous les soumissionnaires qui le désirent ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des offres concernées.

14. Critères d'évaluation

1. Les principaux critères éliminatoires sont :

- l'absence d'une caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
- l'absence, la non validité ou la non-conformité des autres pièces administratives après un délai de 48 heures pour produire les pièces conformes ;
- dossiers techniques et financiers incomplets;
- fausses déclarations ou pièces falsifiées.
- absence d'un prix unitaire quantifié
- Critères essentiels évalués à moins de 34 OUI sur 48 .

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces

justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- La capacité de mobilisation financière ;
- Les références et expérience de l'entreprise soumissionnaire ;
- Le personnel de l'entreprise soumissionnaire ;
- La disponibilité du matériel de chantier et de la logistique ;
- La méthodologie et l'organisation du travail ;
- La présentation de l'offre conformément aux prescriptions du RPA0.

NB : la notation est binaire, le mode de qualification est détaillé dans le RPA0.

15. Attribution

Sur proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Meiganga, l'Autorité Contractante, attribuera la lettre-commande au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de 90 jours, à compter de la date de remise de leurs offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire ou du Secrétaire Général de la Commune de MEIGANGA, Tel. ; 693 86 33 33

MEIGANGA le 18 Janvier 2021

Le MAIRE

ABOUBAKAR KOMBO

COMMUNE DE TIBATI: DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/MO/CIPM/C- TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES DANS CERTAINS LIEUX DE LA VILLE DE TIBATI :

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des boutiques dans certains lieux de la ville de Tibati :

Lot 1 : 16 Boutiques au Marché Central de Tibati

Lot 2 : 12 Boutiques au centre Commercial à côté de l'ancien Mairie phase 1

2. Consistance des prestations

Les Travaux comprennent notamment ;

- TRAVAUX PREPARATOIRES ;
- TERRASSEMENT/ GROS OEUVRE ;
- OUVRAGES EN INFRASTRUCTURES ;
- OUVRAGES EN SUPERSTRUCTURES/ REZ DE CHAUSSEE ;
- MAÇONNERIE/ELEVATION ;
- CHARPENTE-COUVERTURE- PLAFOND ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;

- REVETEMENTS ;
- PEINTURE ;
- V.R.D & AMENAGEMENTS EXTERIEURS.

3. Coût prévisionnel

Les coûts prévisionnels des opérations à l'issue des études préalables sont : Soixante quinze millions (75 000 000) FCFA pour le lot 1 et vingt-cinq millions (25 000 000) pour la phase 1 du lot 2.

4. Délai de livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de Six (06) mois pour le Lot 1 et quatre mois pour le Lot 2.

5. Allotissement

Sans objet

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021 sur les lignes d'Imputation budgétaire n° et n°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au secrétariat général de la Mairie de Tibati sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Tibati d'une somme non remboursable : de 100.000 (cent mille) francs CFA pour le Lot 1 et 45 000 (quarante-cinq mille pour le Lot 2.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01)

original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 16/02/2021 à 10 Heures et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/IVIO/CIPM/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BOUTIQUES DANS CERTAINS LIEUX DE LA VILLE DE TIBATI :

Lot 1 : 16 Boutiques au Marché Central de Tibati ;

Lot 2: 12 Boutiques au Centre Commercial de Tibati à côté de l'ancienne Mairie

(PHASE I)

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché compléter et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de 1 500 000 (un million cinq cent mille) pour le lot 1 et 500 000 (Cinq cent mille) pour le lot 2 première phase et valable pendant trente (30) jours audelà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/02/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des Actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en

originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

1	Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 45 millions par année pour le Lot 1 et 15 millions par année pour le Lot 2	oui/non
2	L'accès à une ligne par année de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 45 millions par année pour le Lot 1 et 15 millions par année pour le Lot 2 ;	oui/non
3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier):	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 16 Janvier 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

**COMMUNE DE TIBATI: AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 005/A0N0/M0/CIPM/C-**

TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC AIRE DE SECHAGE A BARODE DANS LA COMMUNE DE TIBATI

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public Exercice 2021, le Maire de la Commune de Tibati, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un magasin de stockage avec aire de séchage à Barode dans la Commune de Tibati.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- Travaux Préparatoires ;
- Terrassement ;
- Fondations
- Maçonnerie-élévation ;
- Charpente-Couverture ;
- Menuiserie Allu & Métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;
- Assainissement et Aménagement extérieur

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 23 000 000 (vingt-trois millions) FCFA

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de 04 (Quatre) mois.

5. Allotissement

Sans objet.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Petites et Moyennes Entreprises de droit Camerounais.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de l'Exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n°

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis tel : 677 165 829 / 695 012 561

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu au Secrétariat General de la Commune de Tibati dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 45.000(quarante-cinq mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat général de la Mairie de Tibati contre récépissé, au plus tard le 16/02/2021 à 10 Heures 00 et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°005/AONO/MO/CIPIV1/C-TIB/2021 DU 19/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN DE STOCKAGE AVEC AIRE DE SECHAGE A BARODE DANS LA COMMUNE DE TIBATI

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

NB : l'offre devra être accompagnée d'un support numérique contenant la version numérique du projet du Marché compléter

et rempli avec sous format Excel le devis quantitatif et estimatif

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0, d'un montant de 460 000 (quatre cent soixante mille) FCFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission doit être produite en originale et les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 16/02/2021 à 11 heures 00 par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Tibati dans la salle des actes de la Mairie de Tibati.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

1. L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances ;
2. La Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
3. L'absence d'un prix unitaire quantifié dans " l'Offre financière qui n'apparaîtrait pas dans le sous détail ;
4. L'absence ou omission d'un sous détail de prix ;
5. La note technique inférieure à 70% des "oui".
6. La pièce administrative non conforme et non régularisée dans les 48 heures ;
7. L'absence du projet de lettre commande dans l'offre financière complété, paraphé sur chaque page et signé à la fin par le soumissionnaire.

Sous peine de rejet, la caution de soumission du soumissionnaire doit être impérativement produite en originale, les autres pièces en originales ou en copies certifiées conformes.

Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur:

1	Un tableau comportant le bilan des travaux sur deux années supérieur ou égale à 15 millions par année ;	oui/non
2	L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale à 15 millions par année;	oui/non

3	Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;	oui/non
4	L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier);	oui/non
5	Les matériels essentiels (Camion benne, Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) ;	oui/non
6	La proposition technique : (Installation du chantier, organigramme de chantier ; Organisation des équipes, Mesures d'hygiène)	oui/non
7	Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site	oui/non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins une note supérieure ou égale à 70% de oui à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat général de la Mairie de

Tibati, dès publication du présent avis.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48

TIBATI le 16 Janvier 2021

Le MAIRE

DAHIROU AMADOU

COMMUNE DE NKONG_ZEM: POUR L'EQUIPMENT EN TABLES BANCS DES ECOLES PUBLIQUES (FOKAMEZO CHEFFERIE, GBPS ZINKOP, EP ZEMLA, EP ZEM BALEVENG, EP DJUTTITSA GRPL, EP ZEMTO, EP MBOU, GBPS FEMOCK 1, EP MEGNE, LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE (FOLEWI, BAFOU - CHEFFERIE, BALEPE) DANS LA

COMMUNE DE NKONG-ZEM EN PROCEDURE D'URGENCE.

1. Objet

Le Maire de la Commune de Nkong-Zem, Maître d'ouvrage, lance une consultation pour POUR L'EQUIPMENT EN TABLES BANCS DES ECOLES PUBLIQUES (FOKAMEZO CHEFFERIE, GBPS ZINKOP, EP ZEMLA, EP ZEM BALEVENG, EP DJUTTITSA GRPL, EP ZEMTO, EP MBOU, GBPS FEMOCK 1, EP MEGNE, LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE (FOLEWI , BAFOU -CHEFFERIE, BALEPE) DANS LA COMMUNE DE NKONG-ZEM.

2. Consistance des prestations

Lot	Désignation du projet	Montant	Montant caution
Lot1	Equiipmenl en tables bancs desécoles publiques (Fokamezo chefferie, Gbps Zinkop, EpZemia. EpZem Baleveng, Ep Diunitsa Grol. Ed Zemto. Ep Mbou. Gbps Femock K Ep Megne	8 220 000	164 400
Lot2	Réhabilitation de l'école publique (Folewi, Bafou - chefferie, Balepé)	13 830 000	276 600

3. Délai de livraison

Le délai de livraison ne devra pas excéder trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service autorisant le démarrage des travaux.

4. Allotissement

cet Demande de Cotation comporte deux 02 lots

5. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte, à égalité de conditions aux personnes soumissionnaires.

6. Financement

Budget d'Investissement public

7. Consultation du dossier

Le dossier de la demande de cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Nkong-Zem, au babillard de la Commune et dans le journal des marchés de l'ARMP, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être obtenu au Service Technique de la Commune de Nkong-Zem contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale d'une somme non remboursable de trente mille Francs Cfa (30 000).

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en six 06 exemplaires devra parvenir au service technique de la commune de Nkong-Zem au plus tard le 28/01/2021 à 8 heures. Cette offre portera la mention suivante :

**« Demande de cotation N°02/DC/CIPM/Nkong-Zem/ 2021 du 04
JANVIER 2021 POUR L'EQUIPMENT EN TABLES BANCS DES ECOLES
PUBLIQUES (FOKAMEZO CHEFFERIE, GBPS ZINKOP, EP ZEMLA, EP ZEM
BALEVENG, EP DJUTTITSA GRP\, EP ZEMTO, EP MBOU, GBPS FEMOCK 1,
EP MEGNE, LA REHABILITATION DE L'ECOLE PUBLIQUE (FOLEWI, BAFOU
-CHEFFERIE, BALEPE) DANS LACOMMUNE DE NKONG-ZEM. EN PROCEDURE
D'URGENCE**

A n'Ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

- caution lot 1: 164000
- caution lot2: 276600

11. Recevabilité des offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution suivant le tableau ci-dessous:

Lot	Désignation du projet	Montant	Montant caution
Lot1	Equiipmenl en tables bancs desécoles publiques (Fokamezo chefferie, Gbps Zinkop, EpZemia. EpZem Baleveng, Ep Diunitsa Grol. Ed Zemto. Ep Mbou. Gbps Femock K Ep Megne	8 220 000	164 400
Lot2	Réhabilitation de l'école publique (Folewi, Bafou - chefferie, Balepé)	13 830 000	276 600

La caution doit être délivrée par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre des finances. La validité de cette caution devra être de trente (30) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au règlement particulier de demande de cotation. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois mois.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de demande de cotation sera déclarée irrecevable et entraînera le rejet ou l'élimination de l'offre sans aucun recours, notamment :

- L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée,

- Le non-respect des modèles des pièces du dossier de demande de cotation,
- Une fausse déclaration,
- Une pièce falsifiée,
- L'omission dans l'offre d'un prix unitaire quantifié.

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres sera effectuée le 28/01/2021 à 9 heures à la Commune de Nkong-Zem par la commission interne de passation des Marchés Publics placée auprès du Maître d'Ouvrage.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix, dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Attribution

Le soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant toutes les capacités techniques et financières requises résultant des critères dits essentiels et de ceux éliminatoires du Dossier de Demande de Cotation, sera adjudicataire de la présente demande de cotation.

14. Durée de validité des offres

La validité de cette caution devra être de trente (30) jours, pour compter de la date de dépôt des offres.

15. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service

Technique de la Commune de Nkong-Zem et aux numéros suivants : 676293167/698281544.

NKONG-ZEM le 08 Janvier 2021

Le MAIRE

NDONGMO David